



**PROCÈS-VERBAL DE LA CINQUIÈME SÉANCE
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DE LA MAGDELEINE
TENUE LE 18 MARS 2025 AU LOCAL 136, À 19 H**

SONT PRÉSENTS : Mmes Émilie Beaulieu-Gamache, membre de la communauté (pas le droit de vote)

Mélanie Burgoyne, parent
Ann Comtois, vice-présidente
Héloïse Corbeil, enseignante
Ange Djapang, élève
Mélanie Deschamps, directrice adjointe (pas le droit de vote)
Audrey-Ann Donnelly, personnel de soutien
Sophie Dufault, directrice (pas le droit de vote)
Karine Fortin, déléguée substitut au comité de parents
Sandrine Labelle, élève
Eveline Labrie, enseignante
Rachel Labbé, enseignante substitut
Chantal Potvin, enseignante
Valérie St-Amour, enseignante

MM. Dominic Lagacé, parent
Denis Lefebvre, président et délégué comité de parents

SONT ABSENTES Mmes Sandra Blouin, membre de la communauté (pas le droit de vote)
Emilie Douville, parent

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance

M. Lefebvre souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement, constate qu'il y a quorum et ouvre la séance à 19 h 10.

2. Secrétariat

Mme Mélanie Deschamps, directrice adjointe de l'adaptation scolaire et du PFAE, agira à titre de secrétaire.

3. Période de questions du public

Aucun public.

4. Adoption de l'ordre du jour (adoption)

CE-24-25-42

Mme Labrie propose que les membres du conseil d'établissement adoptent l'ordre du jour tel que modifié :

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
2. Secrétariat;
3. Période de questions du public;
4. Adoption de l'ordre du jour (**adoption**);
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 janvier 2025 (**adoption**) (**document #250318-01**);
6. Suivi au procès-verbal du 22 janvier 2025 :
 - 6.1 Tenue vestimentaire (précision).
7. Nouvelles de l'école (**information**);
8. Parole aux représentants du conseil des élèves;
9. Points à traiter :
 - 9.1. Politique d'utilisation des locaux (**approbation**) (**document #250318-02**);
 - 9.2. Activité éducative – Festival Mural (**approbation**) (**document #250318-03**);
 - 9.3. Voyage Italie (**approbation**) (**document #250318-04**);
10. Points d'information :
 - 10.1. Formation obligatoire : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire>
(Consultation des fiches #16 et #21);
 - 10.2. Soirée des bénévoles;
 - 10.3. Consultation critères de sélection des directions d'établissement;
 - 10.4. Nouvelle offre de service – Francisation;
 - 10.5. Modification de la grille matières 2024-2025;
11. Parole au représentant du comité de parents;
12. Affaires diverses :
 - 12.1. Carrefour Jeunesse-emploi
13. Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

**5. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 janvier 2025 (adoption) (document #250318-01)
CE-24-25-43**

Il est proposé par Mme St-Amour que les membres du conseil d'établissement adoptent le procès-verbal du 11 décembre 2024 tel que présenté au document #250318-01.

Adoptée à l'unanimité

6. Suivi au procès-verbal du 22 janvier 2025

Aucun suivi.

7. Nouvelles de l'école (information)

Mme Dufault informe les membres du conseil d'établissement des nouvelles de l'école :

- Explication sur la fabrication de la marque de vêtement FLIP. Ils sont conçus essentiellement au Québec, mais une portion est fabriquée au Bangladesh.
- L'école est actuellement en phase d'organisation scolaire, ce qui signifie que les choix de cours et les profils des élèves ont déjà été définis. Nous sommes maintenant en train d'analyser les besoins concernant la formation des groupes et le nombre d'enseignants nécessaires.
- Voici les informations sur la semaine de la prévention de la violence et de l'intimidation :
 - Durant cette semaine de sensibilisation, différentes activités sont prévues chaque jour. Notamment, le lundi 17 mars, un temps d'arrêt national est organisé afin d'inciter les élèves à réfléchir sur la violence et l'intimidation.
 - Les réactions des élèves varient face à ces initiatives. Certains ont apprécié la vidéo de sensibilisation où des jeunes s'expriment sur le sujet. Toutefois, d'autres déplorent l'absence de discussions avec leurs enseignants après la projection, estimant que l'intimidation reste un sujet tabou. Ils regrettent également que ce thème ne soit pas davantage abordé en classe et souhaitent une prévention plus active au sein de l'école. Certains expriment le besoin de mieux identifier les différentes formes d'intimidation et soulignent que certains élèves n'ont pas reçu l'aide nécessaire lorsqu'ils en avaient besoin.
 - Du côté des enseignants, plusieurs affirment que la vidéo a été un bon point de départ pour ouvrir la discussion et rappeler certains principes liés à l'intimidation. Certains ont utilisé les 3 questions proposées pour approfondir le débat. De plus, l'école avait mis en place des ressources pour accompagner les élèves pouvant ressentir des émotions négatives à la suite de la vidéo. Aussi, une enseignante souligne que l'intimidation peut susciter des émotions négatives chez certains enseignants.
 - Pour contrer l'intimidation, une autre enseignante recommande d'identifier et de signaler immédiatement tout comportement répressif en classe, en précisant qu'il s'apparente à de l'intimidation. Une autre rappelle l'importance de distinguer un conflit d'un acte d'intimidation et affirme que l'école met en œuvre des mesures concrètes pour soutenir les élèves concernés. Par ailleurs, les parents ont aussi un rôle à jouer dans la sensibilisation de leurs enfants. Une enseignante mentionne enfin que la vidéo est basée sur des données probantes et que la formation des enseignants est alignée avec son contenu.
 - Un parent a proposé d'instaurer un suivi avec des données précises sur les actions mises en place pour lutter contre l'intimidation.

- La direction, consciente des enjeux liés à la prévention de l'intimidation et de la violence, rappelle les deux éléments clés de l'intimidation : le rapport de force et la répétition des gestes. Elle souligne que de nombreux conflits émergent en dehors du cadre scolaire, notamment sur les réseaux sociaux. Elle comprend également les difficultés que certains enseignants peuvent éprouver à aborder ce sujet en classe. Enfin, elle rappelle que l'école dispose d'un plan de lutte contre l'intimidation, incluant des procédures de dénonciation et des moyens concrets pour y faire face.

8. Parole aux représentants du conseil des élèves

Les élèves informent les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du conseil des élèves :

- À la suite de l'annulation de la dernière rencontre, les élèves attendent avec impatience la prochaine afin de discuter de leur salon étudiant.

9. Points à traiter :

9.1 Politique d'utilisation des locaux (approbation) (document #250318--02)

Mme Dufault présente la politique d'utilisation des locaux telle que contenue au document #250318-02.

Un parent s'interroge sur les horaires de location des locaux de l'école et suggère d'allonger ces plages horaires afin que les élèves puissent pratiquer leur sport plus longtemps après les cours. Il propose également de retarder le début des locations pour les organismes externes afin d'offrir aux élèves un accès prolongé aux installations sportives. Selon lui, la situation actuelle est inéquitable et ne devrait pas être acceptée.

Une question se pose quant à la disponibilité des élèves après le départ des autobus scolaires tardifs.

Un autre point est soulevé : certaines équipes sportives doivent s'entraîner dans les palestres plutôt que dans les gymnases, et le nombre d'équipes serait limité en raison des horaires d'accès aux gymnases qui ne sont pas prolongés.

La direction rappelle qu'un ordre de priorité doit être respecté, l'école étant prioritaire. Elle précise que le vote porte sur l'ordre des priorités et non sur le contenu du protocole. Une discussion a déjà eu lieu avec les enseignants d'éducation physique afin d'évaluer l'offre sportive de l'établissement. La direction souligne que l'école compte de nombreuses équipes sportives, mais qu'elle doit également représenter d'autres domaines, comme les arts. Elle mentionne également avoir échangé avec le CSS, qui cherche à uniformiser les contrats avec les différentes municipalités. Toutefois, à ce jour, ces contrats doivent être respectés. Elle s'engage néanmoins à reprendre les discussions avec le CSS afin de négocier un report des horaires de location, en vue de donner la priorité aux élèves.

CE-24-25-44

Considérant les divers échanges, un vote est demandé par un parent.

- Pour : 8
- Contre : 2
- Absténir : 3

Approuvée à la majorité

9.2 Activité éducative – Festival Mural (approbation) (documents #250318-03)

Mme Dufault présente l'activité éducative Festival Mural telle que contenue au document #251318-03.

CE-24-25-45

Il est proposé par Mme Corbeil que les membres du conseil d'établissement approuvent l'activité éducative Festival Mural telle que contenue au document #251318-03.

Approuvée à l'unanimité

9.3 Voyage Italie (approbation) (document #250318-04)

Mme Dufault présente la proposition de voyage en Italie telle que contenue au document #250318-04.

Un parent s'interroge sur les critères de sélection des élèves pour le voyage en Italie ainsi que sur son accessibilité, compte tenu du coût élevé.

Une enseignante précise que la sélection repose sur le comportement des élèves et leur réussite scolaire (absence d'échec). Un questionnaire sera également distribué aux enseignants des élèves intéressés par le voyage. Par ailleurs, des options de financement sont proposées, notamment une campagne de financement par la vente de cartes-cadeaux, qui débutera avant la fin de l'année scolaire afin que les élèves puissent en profiter dès l'été.

Certains élèves expriment le souhait que davantage d'entre eux puissent participer au voyage. Toutefois, une enseignante explique que cela n'est pas envisageable en raison des règles établies concernant les ratios d'encadrement.

Des parents soulignent également l'importance d'offrir des voyages plus accessibles, considérant qu'il s'agit d'une expérience unique et enrichissante.

La direction reconnaît que les voyages aux États-Unis sont plus abordables, mais, compte tenu du contexte actuel, leur pertinence est remise en question. Elle s'engage également à présenter au conseil d'établissement les travaux du comité voyage.

CE-24-25-46

Il est proposé par Mme Burgoyne que les membres du conseil d'établissement approuvent la proposition de voyage en Italie telle que contenue au document #250318-04.

Approuvée à l'unanimité

10. Points d'information :

10.1 Formation conseil d'établissement

Mme Dufault informe les membres du conseil d'établissement de la formation obligatoire qu'ils doivent suivre en lien avec le conseil d'établissement. Consultation des fiches #16 et 21 ainsi que des capsules vidéo.

10.2 Soirée des bénévoles

Après consultation, Mme Dufault souhaite proposer la candidature de monsieur Hinse, comme bénévole en haltérophilie.

La soirée des bénévoles se tiendra le 16 avril à 18 h. M. Lefebvre représentant le comité de parents, Mme Comtois accompagnera le bénévole et la direction pour cette soirée.

10.3 Consultation critères de sélection des directions d'établissement;

Le centre de services se base sur le profil de compétences pour l'embauche des directions. Étant donné que la date limite pour répondre à la consultation est le 25 avril, ce point sera remis à la prochaine rencontre, soit le 15 avril.

10.4 Nouvelle offre de service – Francisation;

Mme Dufault informe que l'école recevra la francisation dès septembre. Il y aura 71 élèves provenant de l'école Pierre-Bédard. Elle précise que ces élèves proviennent de notre territoire et que présentement certains font plus d'une heure de transport pour se rendre à l'école.

La francisation se fera en deux phases :

1^{re} phase 2025-2026 :

Les groupes de 3^e secondaire accueilleront les élèves de paliers 3-4.

Les groupes de 4^e et 5^e secondaire accueilleront les élèves de paliers 1 à 4 .

2^e Phase 2026-2027 :

Les groupes de 1^{re} à 5^e secondaire accueilleront les élèves de paliers 1 à 4.

La direction informe que les enseignants de francisation de l'école Pierre-Bédard auront la possibilité de suivre les élèves à la Magdeleine. Les élèves en francisation seront répartis selon leur niveau : ceux des paliers 1 et 2 suivront 18 périodes en groupe fermé, tandis que ceux des paliers 3 et 4 en auront 8. Le reste du temps, ils seront intégrés aux groupes réguliers.

Par ailleurs, des formations seront offertes aux enseignants et aux membres du personnel afin de les préparer à bien accueillir ces élèves et à répondre à leurs besoins. Mme Dufault précise qu'il est impossible de déterminer le nombre exact d'élèves inscrits en francisation, puisque les inscriptions se feront de façon continue.

Certains parents s'interrogent sur l'impact de l'intégration des élèves en francisation au PEI et sur une possible diminution du nombre de places disponibles pour les autres élèves. La direction mentionne que nous aurons sûrement des réponses à ces questions dans les prochains mois par le CSS avec des redécoupages potentiels.

10.5 Modification de la grille matières 2024-2025;

Mme Dufault explique les raisons ayant conduit à la modification de la grille-matières. À la suite de la démission d'une enseignante d'art dramatique, il a été impossible de la remplacer, malgré de nombreuses tentatives sur plusieurs mois. En attendant, d'autres enseignants ont pris en charge quelques périodes, mais cette solution s'est avérée épuisante pour eux, tandis que les élèves devenaient de plus en plus désorganisés.

La solution retenue a donc été de remplacer l'art dramatique par les arts plastiques. Les élèves ont été informés de ce changement et les parents en ont également été avisés. En raison des contraintes pédagogiques, les notes des 1^{er} et 2^e bulletins seront écrasées, et la note du 3^e bulletin comptera pour 100 % dans le bulletin.

Certains parents s'inquiètent des répercussions pour les élèves moins à l'aise en arts plastiques, tandis que des élèves se questionnent sur le fait que la pondération repose uniquement sur la 3^e étape. Mme Dufault explique que si les élèves étaient restés en art dramatique, ils n'auraient pas pu obtenir de note à la dernière étape. Elle précise que les enseignants évalueront la situation au cas par cas. De plus, elle vérifiera si les compétences évaluées en art dramatique et en arts plastiques sont comparables et si elles permettent aux enseignants de porter un jugement équitable pour l'art dramatique.

11. Parole au représentant du comité de parents

M. Lefebvre informe les membres du conseil d'établissement des dernières nouvelles du comité de parents :

- Lors de la prochaine rencontre, les sujets abordés porteront sur le processus de consultation concernant le calendrier scolaire, le curriculum et les objectifs visés du cours de sexualité, les moyens pour contrer la violence, la violence sexuelle et l'intimidation ainsi que la conférence sur l'institut des troubles de l'apprentissage.

12. Affaires diverses :

12.1 Carrefour Jeunesse-emploi

Émilie Beaulieu-Gamache, chargée de projet jeunesse au Carrefour jeunesse, annonce que la Journée des petits créateurs aura lieu le 7 juin. Destinée aux jeunes de 5 à 17 ans passionnés par la création et la vente, cette journée mettra à l'avant leurs talents. Le marché des petits entrepreneurs se tiendra à Saint-Constant, à proximité de l'école du Tournant. En cas d'intempéries, l'événement se déroulera à l'intérieur du gymnase de l'établissement.

Il est suggéré de mettre en valeur les projets personnels des élèves du PEI lors de cette journée.

13. Levée de la séance

CE-24-25-47

M. Lagacé propose la levée de la séance à 21 h 25.

Approuvée à l'unanimité



Denis Lefebvre, président



Sophie Dufault, directrice

